

Références économiques 2020 des Entreprises Agricoles du GRAND OUEST OVINS



PRESENTATION DE L'ETUDE

L'analyse de groupe présentée pour 2020 a été réalisée conjointement par les Chambres d'Agriculture de 8 départements (16 - 37 - 41 - 44 - 49 - 50 - 72 - 79) et les 8 A.G.C. du GIE ENTR'AS réunissant AS 44, AS 49, AS Normandie, AS CEFIGA 37, AS CEFIGA (72, 61), AS Centre Loire (41, 45), AS Deux-Sèvres et AS-AFAC.

L'étude est conduite à partir des comptabilités d'un échantillon de 3 014 exploitations.



L'objectif de cette étude est de déterminer des références économiques par grand système de production pour aider les exploitants à analyser leurs résultats, par rapport à ceux d'exploitations comparables.

Les systèmes

L'étude porte sur 16 systèmes de production, 8 à dominantes productions animales, 8 à dominantes productions végétales.

Productions animales :

- bovins lait
- bovins viande
- bovins mixte lait et viande
- ovins
- caprins
- porcs
- volailles
- lapins

Productions végétales :

- grandes cultures
- grandes cultures irriguées
- semences
- viticulture Val de Loire
- viticulture Cognac
- arboriculture
- maraîchage
- horticulture

La classification des exploitations en groupes est établie sur la structure et les moyens de production des exploitations.

La pondération par U.T.A.

Les résultats sont établis par **U.T.A. = Unité de Travail Agricole**, avec comme référence **1 U.T.A. pour un(e) agriculteur(trice)** à plein temps.

Pour comparer les résultats comptables d'une exploitation avec les références de l'étude de groupe, il est préférable de rapporter ces résultats à l'UTA.

Exemple d'une société avec 2 associés exploitants (= 2 UTA) en système Bovins mixtes :

	Résultats comptables de la société	Résultats de la société par UTA	Moyenne groupe Bovins Mixtes par UTA
SAU	69 ha	34,5 ha	89,6 ha
Produit brut	152 500 €	76 250 €	214 504 €
EBE	64 700 €	32 350 €	55 196 €
Résultat courant	43 500 €	21 750 €	20 615 €
Capital d'exploitation	370 600 €	185 300 €	422 364 €
Trésorerie nette	- 1 900 €	- 950 €	2 980 €
Investissements	42 500 €	21 250 €	44 943 €
Financements	30 800 €	15 400 €	48 645 €

Les critères exprimés :

- en pourcentage (le taux d'endettement, les charges en % du produit brut),
- par hectare de SAU (charges de culture, coût de la mécanisation)
- par UGB (charges d'élevage)

Ne sont pas modifiés par la présentation des résultats par UTA, et sont à comparer aux mêmes critères issus des documents comptables et de gestion de l'exploitation.

Les marges brutes des ateliers de production

L'analyse des différents systèmes de production permet de comparer les résultats économiques d'une exploitation à ceux d'une moyenne représentative d'un ensemble d'exploitations ayant un système de production similaire. Cette comparaison par grands postes peut être affinée à travers l'analyse des marges par culture ou atelier.

Des graphiques retracent également l'évolution de quelques critères clés tels que les marges brutes des cultures les plus fréquentes dans nos départements.

Le premier niveau de marge appelé « marge brute » prend en compte le produit brut diminué des charges opérationnelles communes à toutes les exploitations (aliments, engrais, traitements, ...).

Le deuxième niveau de marge appelé « marge de l'activité » ou « marge de la culture » prend en compte les charges directement affectables à la production sans pour autant être présentes dans toutes les exploitations (ex : les travaux de récolte peuvent être réalisés par l'exploitant équipé d'une moissonneuse ou bien par une CUMA ou entreprise de travaux agricoles, ...).

Les marges calculées sur de faibles échantillons devront être interprétées avec prudence.

OVINS



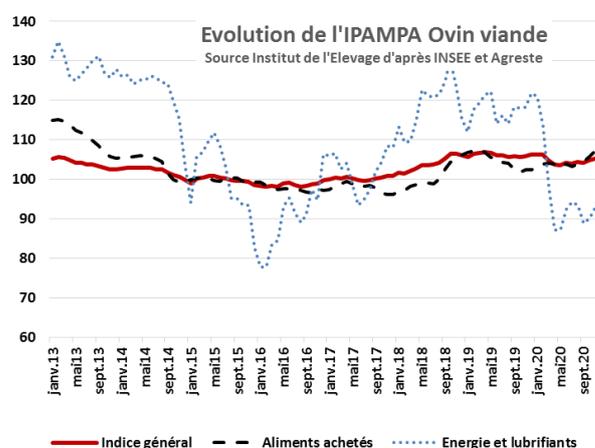
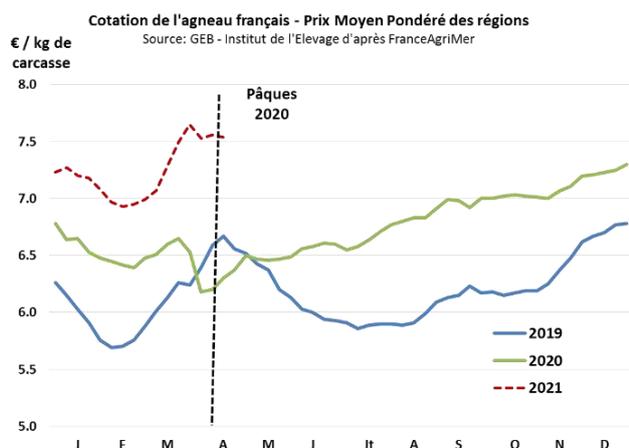
GROUPE OVINS

I - 2020 : léger redressement du revenu en élevage ovin spécialisé

L'année 2020 a vu une forte progression du prix des agneaux au 2nd semestre, après l'à-coup subi à Pâques lors du premier confinement. Les systèmes les plus orientés vers la production en fin d'année ont donc été les premiers bénéficiaires de la courbe de prix 2020. Côté charges, l'année est marquée par un léger recul des prix, du fait de la baisse d'activité provoquée par la pandémie. Le revenu des élevages spécialisés se redresse donc un peu, après le recul de 2019.

II - L'agneau à la hausse, les charges à la baisse

Sur l'ensemble de l'année la cotation de FranceAgriMer est en hausse de 9 %. Mais localement, certains systèmes, fortement orientés sur la production pour Pâques, ont été pénalisés par la désorganisation du marché liée au premier confinement. L'IPAMPA (indice des prix d'achat des moyens de production agricole) ovin viande a légèrement reculé de 1,3%, essentiellement sous l'effet des carburants, en recul de 22 %, du fait de la pandémie. Le prix des aliments achetés a, à peine, reculé (-0,2 %), avant d'enclencher une forte remontée en fin d'année.



III - Un objectif de plus de 20 000 € de revenu

En conjoncture 2020, les deux cas-types ovins spécialisés des Pays de la Loire obtiennent des revenus de l'ordre de 21 000 à 23 000 €/UMO. En zone à bon potentiel, le système spécialisé intensif détient 550 brebis sur 60 hectares, avec un chargement proche de 12 brebis/ha SFP. En zone à moindre potentiel, avec 500 brebis sur 80 hectares, le chargement du système semi-extensif est d'un peu plus de 7 brebis/ha SFP. Compte tenu de l'étalement de leurs ventes d'agneaux, notamment au 2nd semestre, les progressions des prix moyens des agneaux sont respectivement de 6,8% et 7,5%. En système ovins-bovins viande intensif, avec 500 brebis et 60 vaches en système naisseur-engraisseur pour 2 UMO, l'amélioration du prix des agneaux permet de compenser la conjoncture bovine moins favorable, et le revenu par UMO se maintient au niveau de celui des spécialisés. En système ovins-cultures, avec 400 brebis et 75 hectares de cultures, le revenu potentiel est proche de 40 000 €, mais dans le contexte des faibles rendements de l'année 2020 il est d'un peu moins de 27 000 €.

Système	Spécialisé intensif	Spécialisé semi-extensif	Des ovins et des bovins viande	Des ovins et des grandes cultures
UTA	1	1	2	1
SAU	60 ha	80 ha	130 ha	120 ha
Brebis	550	500	500	400
Autres productions	13 ha céréales	12 ha céréales	60 VA - 15 ha céréales	75 ha cultures
% primes/PB	23%	27%	25%	20%
% EBE/PB	39%	39%	35%	32%
EBE système	47 100 €	43 600 €	75 300 €	57 200 €
EBE/brebis	86 €	87 €		
Revenu système	22 700 €	20 900 €	45 100 €	36 500 €
Revenu/UTA	22 700 €	20 900 €	22 500 €	36 500 €
Revenu/brebis	41 €	42 €		

Source : Réseau Ovin Ouest, Chambres d'Agriculture – Institut de l'Élevage

PRESENTATION DU GROUPE

Travail dans l'exploitation		
	Total	/exploit
Nombre d'entreprises	34	
Individuelles	20	
Sociétés	14	
Nombre d'UTA	45	1,3
En société	25	1,8
Nombre d'UTH totaux	50	1,5

Résultats économiques		
	Moyenne	1/4sup ^(*)
EBE/UTA	35 568	68 493
Résultat courant/UTA	14 832	27 873

^(*)Le 1/4 Supérieur est calculé sur le critère EBE / UTA

**Les Résultats sont
calculés par UTA**
 = Unités de Travail
 Agricole définies pour la
 Dimension Economique

Répartitions des produits		
	Moyenne	1/4 sup
PRODUIT BRUT	116 780	189 572
Dt : Grandes cultures ^(*)		
Cultures spéciales		
Maraichage		
Horticulture		
Semences		
Cultures Plantées		
Viticulture		
Arboriculture		
S.F.P ^(*)	53,5%	62,5%
Lait		
Viande Bovine		
Hors sol		
Subvention exploitation	34,7%	31,0%

^(*) hors subvention d'exploitation

Répartition du foncier		
	Moyenne	1/4 sup
Surface Totale	83,3	112,0
Dt fermage, metayage	69,9	96,3
Dt propriété	13,4	15,7
Surface utile	81,4	110,7

Utilisation du sol en % SAU		
	Moyenne	1/4 sup
Grandes cultures	11,3%	10,5%
Fourrages		
Cultures spécialisées		
Plantations		
Autres		

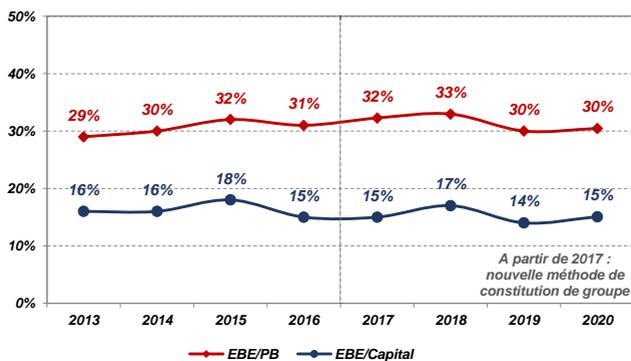
Ateliers Animaux		
	Moyenne	1/4 sup
Nombre brebis	372	

ANALYSE FINANCIÈRE - BILAN

	Moyenne	1/4 sup
Capital d'exploitation		
Par UTA	236 101	380 488
Par Ha	2 902	3 436
Par UTH	214 551	334 006
Taux d'endettement	39,6%	38,0%
Dont endettement CT	12,5%	6,8%
Fonds de roulement	49 561	90 457
Annuités en % de l'EBE	39,1%	32,6%
Trésorerie nette	18 787	43 989
Coût moyen de l'endettement	1,4%	1,2%
EBE en % du capital exploitation	15,1%	18,0%

**Les Résultats sont
calculés par UTA**
= Unités de Travail
Agricole définies pour la
Dimension Economique

Rentabilité



CHARGES OPÉRATIONNELLES et de MÉCANISATION

Les Résultats sont
calculés par UTA
= Unités de Travail
Agricole définies pour la
Dimension Economique

CHARGES OPÉRATIONNELLES ET DIRECTES

CHARGES OPERATIONNELLES	Moyenne		1/4 sup	
	ha SAU	% du PB	ha SAU	% du PB
Charges de cultures hors travaux/tiers	87	6,0%	107	6,3%
Dont Engrais	41	2,9%	54	3,1%
Semences - plants	28	2,0%	30	1,8%
Produits de défense sanitaire	14	0,9%	14	0,8%
		% du PB		% du PB
Charges d'élevage		22,6%		24,1%
Dont Aliments animaux SFP		17,3%		18,2%
Prod + Hono vétérinaires Anix SFP		3,2%		3,6%
Travaux par tiers animaux		2,1%		2,3%
Taxes sur les produits		0,3%		0,2%
	ha SAU	% du PB	ha SAU	% du PB
TOTAL CHARGES OPERATIONNELLES ⁽¹⁾	429	29,9%	501	29,3%

TOTAL CHARGES DIRECTES	Moyenne		1/4 sup	
	ha SAU	% du PB	ha SAU	% du PB
	31	2,1%	32	1,9%

⁽¹⁾ hors travaux par tiers cultures

COÛT DE LA MÉCANISATION

COÛT DE LA MÉCANISATION	Moyenne		1/4 sup	
	ha SAU	% du PB	ha SAU	% du PB
Dont Carburant-lubrifiant	43	3,0%	53	3,1%
Entretien réparations	55	3,9%	64	3,7%
Travaux / Tiers et locations matériel	77	5,4%	68	4,0%
Amortissements ⁽²⁾	184	12,8%	258	15,0%
TOTAL CHARGES DE MECANISATION	359	25,0%	443	25,9%

⁽²⁾ ces amortissements comprennent une partie du matériel spécialisé hors sol

DU PRODUIT AU RÉSULTAT

Les Résultats sont
calculés par UTA
= Unités de Travail
Agricole définies pour la
Dimension Economique

Moyenne
SAU = 81 ha

1/4 Supérieur
SAU = 111 ha

	TOTAL	€/ha	en %	TOTAL	€/ha	en %
+ PRODUIT BRUT	116 780	1 435	100,0%	189 572	1 712	100,0%
Dont subventions exploitations	40 511	498	34,7%	58 783	531	31,0%
- Charges opérationnelles	34 884	429	29,9%	55 463	501	29,3%
- Charges Directes	2 500	31	2,1%	3 581	32	1,9%
= MARGE GLOBALE	79 395	976	68,0%	130 528	1 179	68,9%

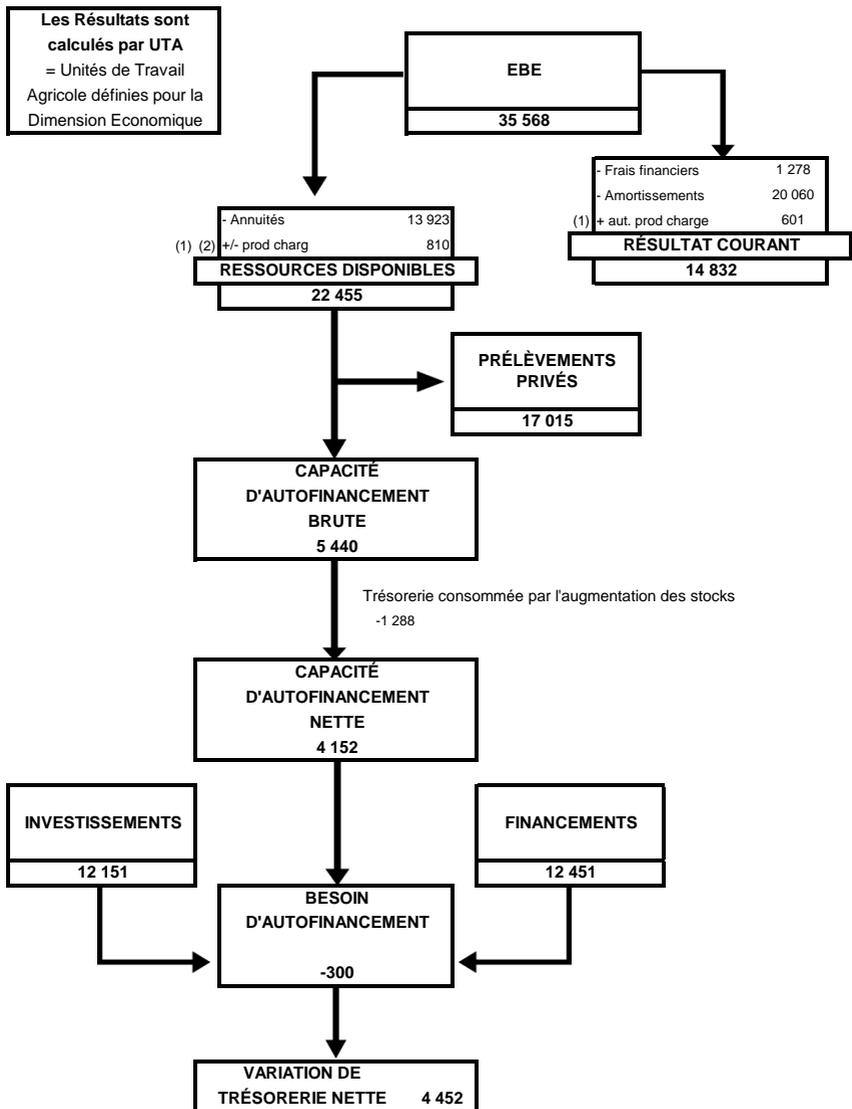
FONCIER et BATIMENT	8 200	101	7,0%	11 570	104	6,1%
Fermages et charges locatives	7 111			9 418		
Entretien	1 089			2 152		
MÉCANISATION	14 260	175	12,2%	20 543	186	10,8%
Carburants et lubrifiants	3 500			5 874		
Locations matériels et travaux / tiers	6 251			7 565		
Entretien, réparations et petits matériels	4 509			7 105		
MAIN-d'OEUVRE	8 679	107	7,4%	13 079	118	6,9%
Rémunérations et indemnités des salariés	1 427			3 175		
Charges sociales des exploitants	7 252			9 905		
AUTRES CHARGES de STRUCTURE	12 688	156	10,9%	16 842	152	8,9%
Eau, gaz, EDF	2 205			3 002		
Autres fournitures	918			1 204		
Assurances	3 436			4 865		
Intermédiaires et honoraires	2 428			2 597		
Transports et déplacements	533			929		
Impôts et taxes divers	1 236			1 625		
Autres charges d'exploitation	1 932			2 620		
TOTAL des CHARGES de STRUCTURE	43 828	539	37,5%	62 035	560	32,7%

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	35 568	437	30,5%	68 493	618	36,1%
-------------------------------------	--------	-----	-------	--------	-----	-------

CHARGES FINANCIÈRES	1 278	16	1,1%	1 761	16	0,9%
Intérêts des emprunts exploit* à plus d'un an	1 031			1 651		
Intérêts des emprunts à moins d'un an + agios	247			110		
AMORTISSEMENTS	20 060	247	17,2%	40 248	363	21,2%
Dont matériel et installations	14 990	184	12,8%	28 518	258	15,0%
Autres produits et charges annexes	601			1 389		

RÉSULTAT COURANT	14 832	182	12,7%	27 873	252	14,7%
-------------------------	--------	-----	-------	--------	-----	-------

DU REVENU A LA TRÉSORERIE



⁽¹⁾ autres produits et charges (Comptes 75 et 65)

⁽²⁾ pertes et profits exceptionnels (Comptes 77 et 67)

LEXIQUE

On trouvera dans ce lexique la définition des critères employés dans les différentes pages de présentation de chaque système.

Présentation

U.T.H. (Unité de Travailleurs Humains) : Unité de travail correspondant à une personne travaillant à temps plein sur une exploitation (chef d'exploitation, salarié, conjoint collaborateur, ...).

U.T.A. (Unité de Travail Agricole) : Unité de travail correspondant aux chefs d'exploitation agricole (y compris conjoint collaborateur)

S.A.U. (Surface Agricole Utile) : Surfaces en culture et surfaces fourragères

S.F.P. (Surface Fourragère Principale) : Surface fourragère consacrée aux animaux.
Exemple : prairies, maïs fourrage.

U.G.B. (Unité Gros Bovins) : Unité de mesure correspondant aux besoins alimentaires annuels en fourrage d'une vache.

Produit Brut : Ensemble des ventes, des subventions d'exploitation et des variations de stocks, diminuées des achats d'animaux.

E.B.E. (Excédent Brut d'Exploitation) : Produit brut diminué des charges opérationnelles, directes et de structure (avant amortissement et frais financiers).

Résultat Courant (ou Revenu Agricole) : Bénéfice de l'exploitation hors produits et charges exceptionnelles.

O.C.M. : Organisation Commune des Marchés

Analyse Financière - Bilan

Capital d'exploitation : Ensemble de l'actif (immobilisation, stocks, créances, disponible) excepté les terres.

Fonds de roulement : Fonds pérennes (fonds propres, emprunts LMT, subventions d'équipement) affectés au financement des stocks et des avances aux cultures. Un fonds de roulement insuffisant nécessite le recours à un financement court terme.

Taux d'endettement : Total des dettes long, moyen et court terme sur le total de l'actif, exprimé en pourcentage.

Coût moyen de l'endettement : Frais financiers à long, moyen et court terme sur le total des dettes.

Trésorerie Nette : Créances et disponible diminués des dettes à court terme.

Résultat

Marge Brute : C'est le produit brut diminué des charges opérationnelles.

Charges opérationnelles : Charges proportionnelles aux productions, communes à toutes les exploitations. Exemples : charges de cultures (engrais, semences, phyto), charges alimentation animaux, produits et honoraires vétérinaires, produits de reproduction animales, fournitures diverses, travaux par tiers animaux, taxes sur les produits.

Charges directes : Charges directement affectables à la production, spécifiques, à l'organisation de l'exploitation (emballages, combustibles, location de matériel, assurances spécifiques, charges de la main d'œuvre temporaire, travaux par entreprise).

Charges de structure : Charges non liées au volume de production, parfois appelées charges fixes (ex: fermage, cotisations sociales, etc. ...).

Ont également contribué à la réalisation de cette étude :

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE

Pierre Yves AMPROU,
Clémentine LIBEER
Christian PETITEAU
Nelly LE BOURHIS

CENTRES AS

AS - AFAC Philippe PANNETIER

AS CEFIGA 37 Patrice CHASLES – Thomas RIGAULT

AS CENTRE LOIRE Florent COURTIN

AS 44 Bernard BARRETEAU

AS 49 Francis HOULET - Evelyne GILBERT – Fabien CORNU – Jean René DILE

AS CEFIGA Alain RENARD – Timothée LEGUEN

AS 79 Xavier PATARIN

GIE ENTR'AS Jean François CHABEAUTI

44 - Loire-Atlantique



Maison de l'Agriculture
Rue Pierre Adolphe Bobierre - La Géraudière
44939 Nantes cedex 9 - Tél. 02.40.16.36.48
Mail : as44@as44.fr - Web : www.as44.fr



Rue Pierre Adolphe Bobierre - La Géraudière
44939 Nantes cedex 9 - Tél. 02.53.46.60.00
Mail : accueil-nantes@pl.chambagri.fr
Web : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

49 - Maine-et-Loire



Maison de l'Agriculture - 14 avenue Jean Joxé
49006 Angers Cedex 01 - Tél. 02.85.35.75.00
Mail : contact@as49.fr - Web : www.as49.fr



Maison de l'Agriculture - 14 avenue Jean Joxé
49006 Angers Cedex 01 - Tél. 02.41.96.75.00
Mail : accueil-angers@pl.chambagri.fr
Web : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

79 - Deux-Sèvres



Maison de l'Agriculture - Les Rurales
79231 Prahecq Cedex - Tél. 05.49.77.16.66
Mail : as.deux-sevres@as-pc.fr - Web : www.as79.fr



Les Rurales - 79231 Prahecq Cedex
Tél. 05.49.77.15.15
Mail : accueil@deux-sevres.chambagri.fr
Web : www.deux-sevres.chambagri.fr

41 - Loir-et-Cher



Maison de l'Agriculture
11 rue Louis Joseph Philippe
41018 Blois cedex
Tél. 02.54.46.22.22
Mail : contact@as-centreloire.com
Web : www.as-centreloire.com



11-13-15 rue Louis Joseph Philippe
41018 Blois - Tél. 02.54.55.20.00
Mail : accueil@loir-et-cher.chambagri.fr
Web : www.loir-et-cher.chambagri.fr

72 - Sarthe



9 rue Jean Grémillon - 72013 Le Mans Cedex 2
Tél. 02.43.43.68.68
Mail : as-cefiga@plus.agri72.com.fr
Web : www.cefiga.fr



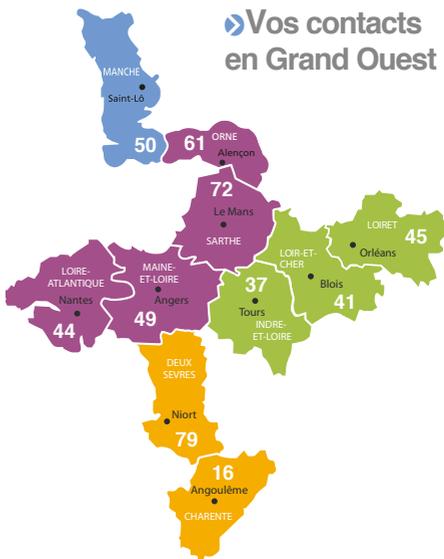
15 rue Jean Grémillon - CS 21312
72013 Le Mans cedex 2 - Tél. 02.43.29.24.24
Mail : accueil-lemans@pl.chambagri.fr
Web : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

45 - Loiret



4 chemin de la Tremblée - 45260 Montereau
Cité de l'Agriculture - 143 Av des Droits de l'Homme - 45921 Orléans Cedex 09
Tél. 02.85.52.08.94
Mail : as-centreloire@agricvl.fr
Web : www.as-centreloire.com

Vos contacts en Grand Ouest



37 - Indre-et-Loire



Maison des Agriculteurs
9 bis rue Augustin Fresnel - CS 80329
37173 Chambray-lès-Tours cedex Tél. 02.47.28.30.02
Mail : as-cefiga37@agricvl.fr
Web : www.as-cefiga37.fr



38 rue Augustin Fresnel - BP 50139
37171 Chambray-lès-Tours cedex
Tél. 02.47.48.37.37
Mail : accueil@cda37.fr
Web : www.cda37.fr

16 - Charente



53 impasse Louis Daguerre, ZE Ma Campagne
16000 Angoulême cedex
Tél. 05.45.61.90.90
Mail : asafac@as-pc.fr
Web : www.as-afac.fr



ZE Ma campagne, 66 impasse Joseph Niépcé
16016 Angoulême cedex - Tél. 05.45.24.49.49
Mail : accueil@charente.chambagri.fr
Web : www.charente.chambre-agriculture.fr

50 - Manche



Maison de l'agriculture
Avenue de Paris
50009 Saint-Lô
Tél : 02.33.06.48.55
Mail : contact@asnormandie.fr
Web : www.asnormandie.fr



Avenue de Paris
50009 Saint-Lô - Tél. 02.33.06.48.48
Mail : accueil@manche.chambagri.fr
Web : www.manche.chambres-agriculture.fr



Prix 10 € 9 782370 060501